

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE



2013



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail

TABLE DES MATIÈRES

Survol de la formation professionnelle	3
Système de la formation professionnelle en Suisse	4
Une tâche – trois partenaires	6
Lieux de formation	8
Marché des places d'apprentissage	11
Données chiffrées sur la formation professionnelle	12
La formation professionnelle sur le plan international	21
Informations supplémentaires	22

SURVOL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif.

La formation initiale la plus prisée

La formation professionnelle permet à deux tiers des jeunes Suisses d'acquérir de solides connaissances de base. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Le système dual

La formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est le type de formation professionnelle le plus répandu. Les jeunes ont le choix entre près de 250 formations en apprentissage. Outre la formation duale en entreprise, la formation professionnelle initiale (apprentissage) peut également être suivie en école à temps complet, notamment dans les écoles de métiers ou dans les écoles de commerce.

Lien avec le marché du travail

Les formations proposées sont axées à la fois sur les qualifications professionnelles effectivement recherchées et sur les possibilités d'embauche existantes. Ce lien direct avec le monde du travail permet à la Suisse d'afficher l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

Perméabilité

La formation professionnelle fait partie intégrante du système éducatif. Elle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle s'appuie sur des

offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies. Elle se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. L'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles spécifiques en vue d'exercer des fonctions de spécialistes et de cadres. Les étudiants ont le choix entre près de 400 examens professionnels et professionnels supérieurs et 52 filières de formation dans huit domaines différents proposées dans des écoles supérieures. La maturité professionnelle permet d'accéder aux hautes écoles spécialisées sans avoir à passer d'examen d'admission.

Une tâche commune

La formation professionnelle est une tâche commune des partenaires de la formation professionnelle que sont la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail.

Chiffres clés relatifs à la formation professionnelle¹

Personnes commençant une formation professionnelle initiale	79'500
Total des personnes suivant une formation professionnelle initiale	236'600
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale	69'600
Certificats de maturité professionnelle	12'900
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure	27'000

¹ Office fédéral de la statistique (2013), (2012a), (2012b)

SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible et plus facile de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle grâce à la prise en compte des acquis. La formation professionnelle présente une large palette de formations et une offre de formation continue diversifiée à tous les niveaux. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.

Formation professionnelle initiale

Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Elle sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Donne accès à la formation professionnelle supérieure.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Elle permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Donne aussi accès à une formation professionnelle initiale sur 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité.

Maturité professionnelle fédérale

Elle complète la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité par une formation générale approfondie. Donne accès aux hautes écoles spécialisées sans avoir à passer d'examen d'admission. L'examen complémentaire « Passerelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » permet également d'intégrer une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Formation professionnelle supérieure

Elle allie des capacités pratiques solides à des connaissances théoriques approfondies et répond aux besoins du marché du travail. Elle prépare des professionnels à l'exercice des fonctions de cadres ou de spécialistes.

Examen professionnel fédéral

Il permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral. Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel supérieur.

Examen professionnel fédéral supérieur

Il permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur domaine ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

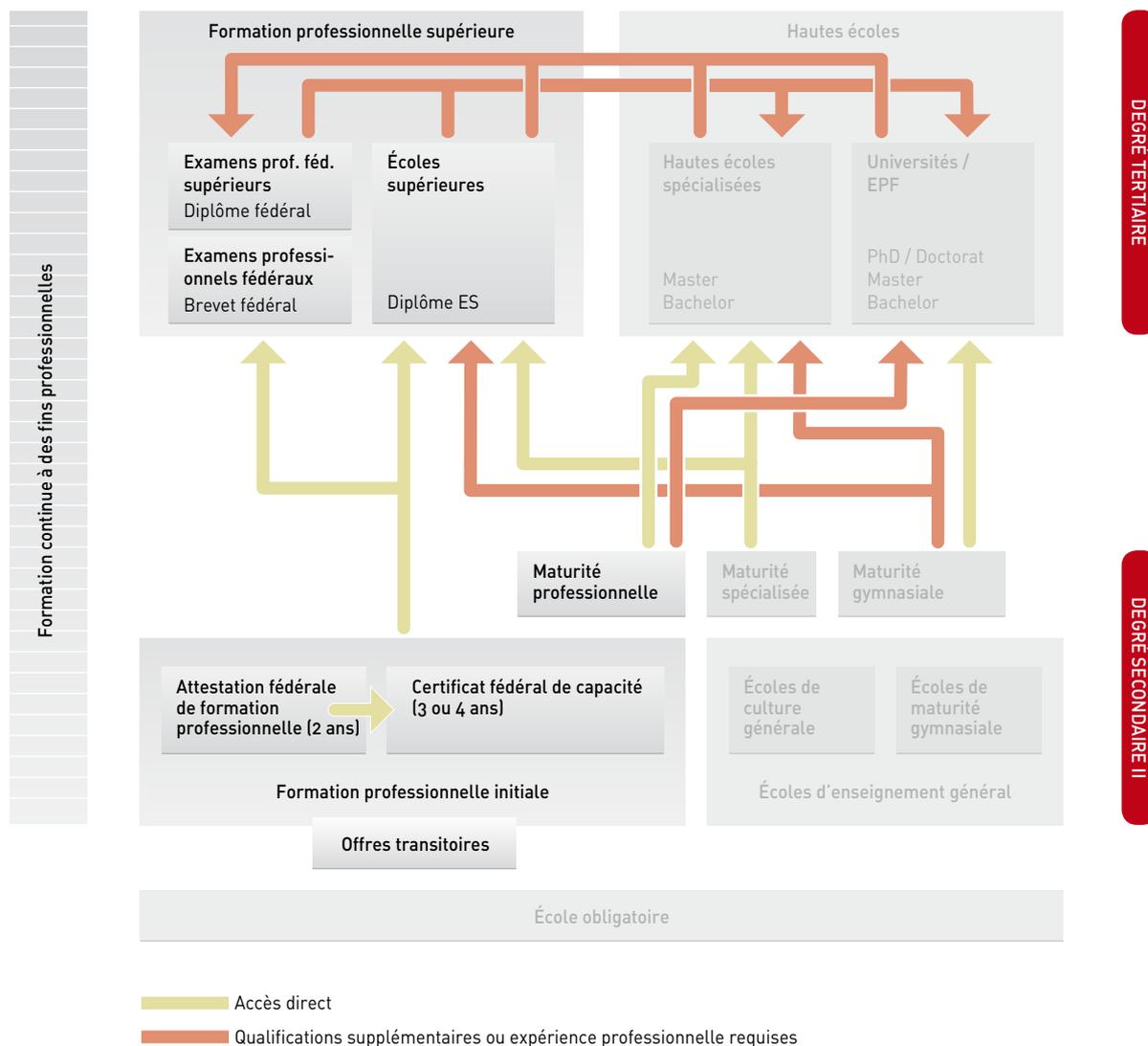
Elles s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente, et elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine des responsabilités au niveau technique et en matière de conduite. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

Offres transitoires

Offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) est un élément de chaque niveau de formation et de l'apprentissage tout au long de la vie.



Formation professionnelle initiale pour adultes

Les adultes ont également la possibilité d'obtenir un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale. La loi sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine : cela va des procédures réglementées et structurées, destinées à des groupes professionnels jusqu'aux procédures de reconnaissance individuelles.

UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour une formation professionnelle de qualité et pour une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle, notamment des formateurs. Développe la recherche dans ce domaine et exécute des mandats pour des tiers. Sièges régionaux : Lausanne, Lugano et Zollikofen.

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Ediction de plus de 250 ordonnances sur la formation professionnelle initiale
- Reconnaissance de près de 400 règlements d'examen et de 40 plans d'études cadres de la formation professionnelle supérieure
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public

Organisations du monde du travail**Contenus de la formation et lieux de formation**

- Définition des contenus de la formation professionnelle initiale et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds en faveur de la formation professionnelle

Cantons**Mise en œuvre et surveillance**

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats de travail, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Organisations du monde du travail**Associations professionnelles / organisations sectorielles**

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de la formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons**26 offices cantonaux de la formation professionnelle**

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent des informations et des conseils aux jeunes et aux adultes.

Écoles professionnelles

Dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

LIEUX DE FORMATION

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formations eux-mêmes.

Formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise ; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise.

Réseau d'entreprises formatrices : dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs forces afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation.

École professionnelle

Elle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle ; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences sociales, méthodologiques et professionnelles par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Elle accueille les personnes en formation un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle dans des filières de formation reconnues.

Cours interentreprises

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Formation professionnelle supérieure

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

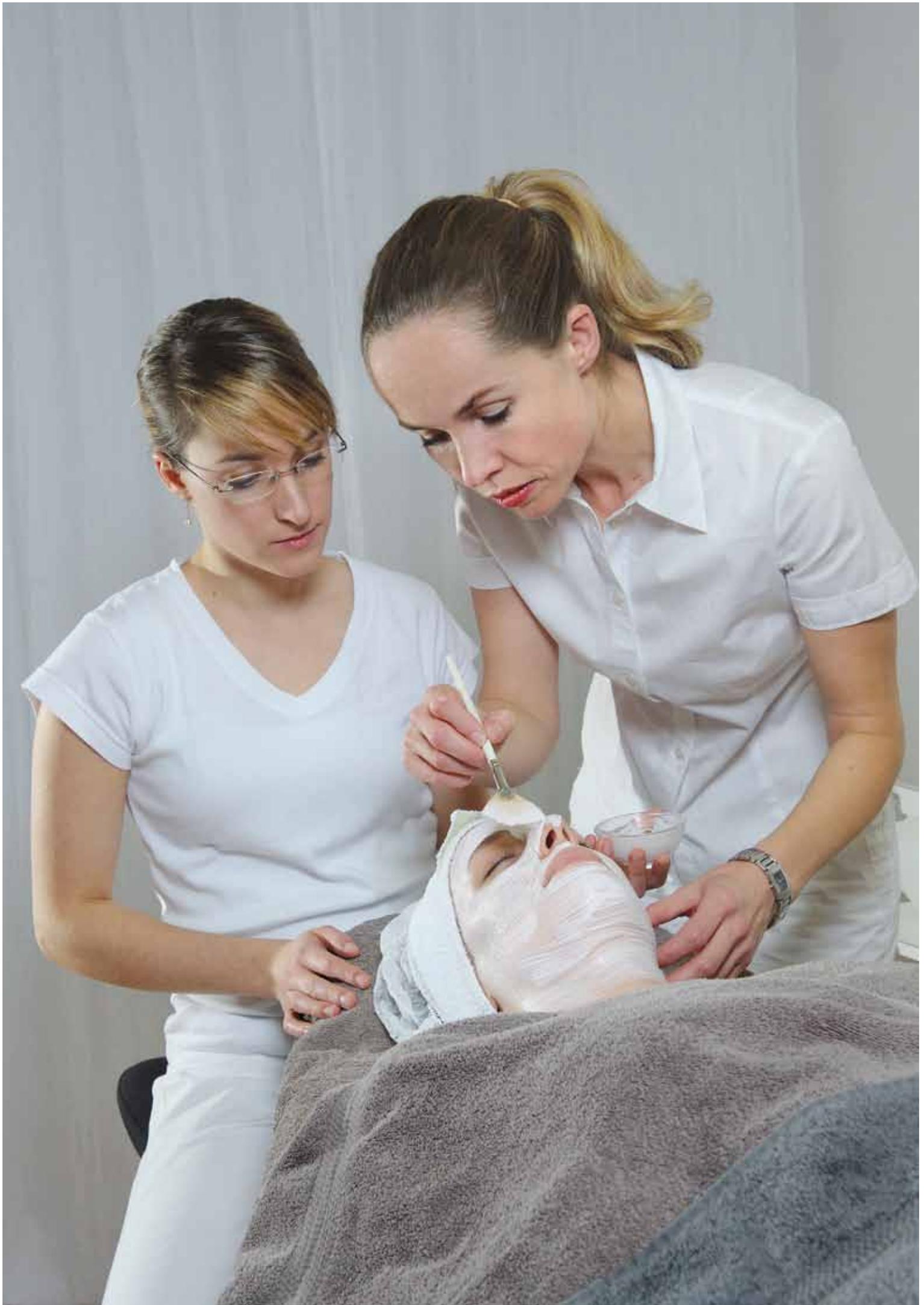
La préparation aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs s'effectue en cours d'emploi. Les candidats ont une activité professionnelle normale et préparent parallèlement les examens. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires. Ces derniers ont généralement lieu le soir ou pendant le week-end et sont facultatifs.

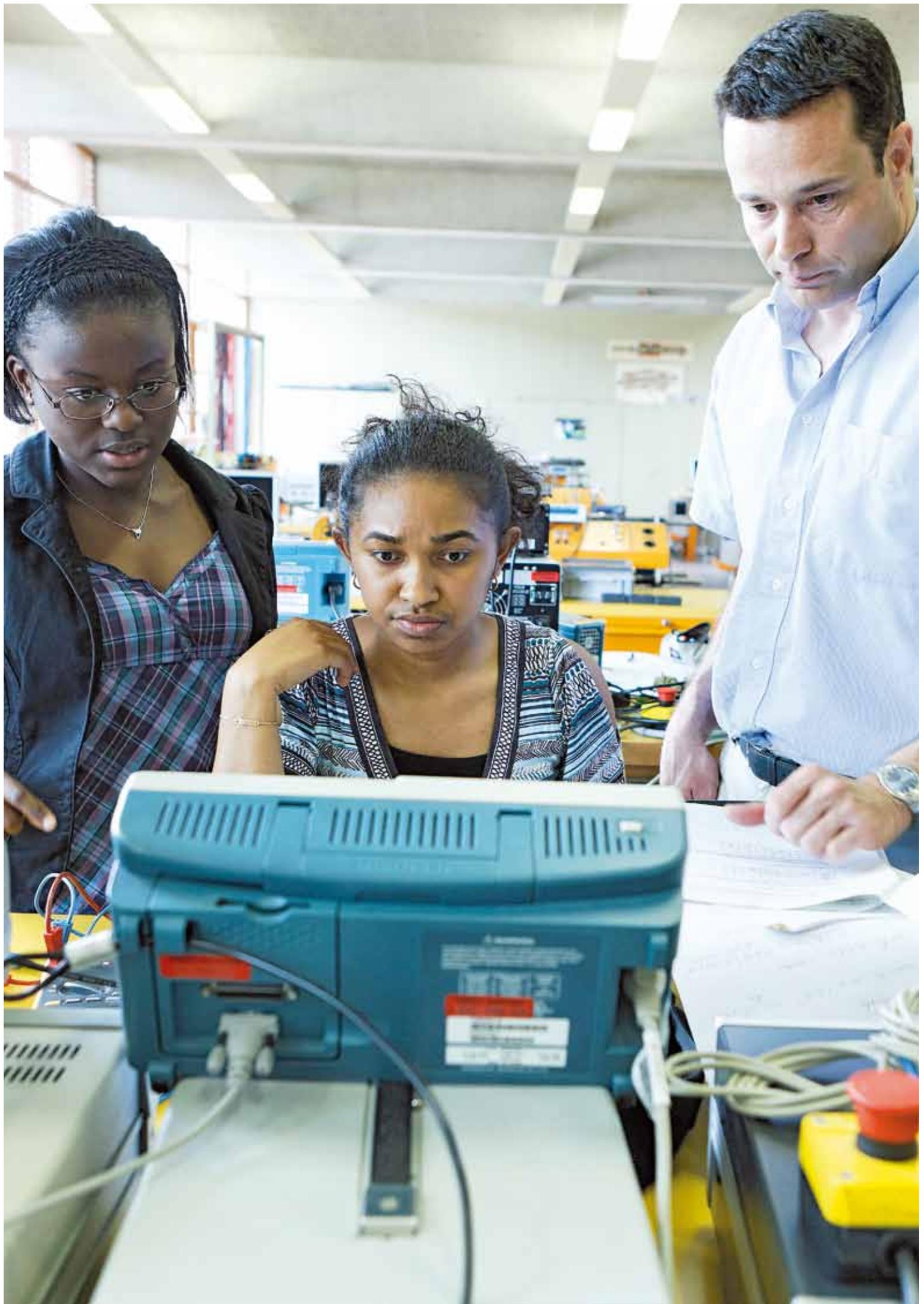
Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont proposées à temps complet ou en cours d'emploi. Alors que 20 % d'un cursus à temps complet sont effectués sous la forme d'un stage, les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50 % dans le domaine concerné. L'objectif est d'ancrer les connaissances acquises dans la pratique.

Formation continue à des fins professionnelles

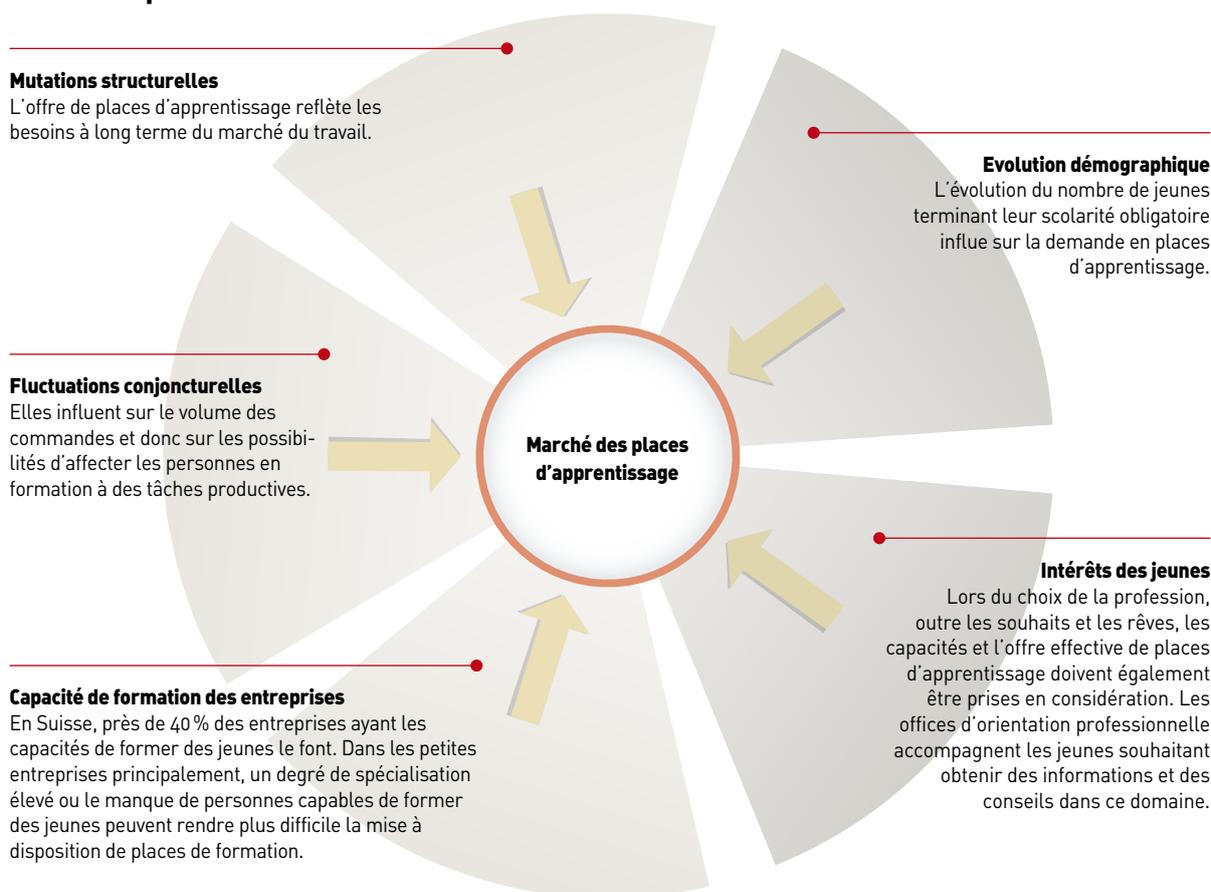
L'offre de formation continue dans ce domaine est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.





MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'État joue ici le rôle d'un intermédiaire : il veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.



Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. Ils sont à même d'évaluer au mieux l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

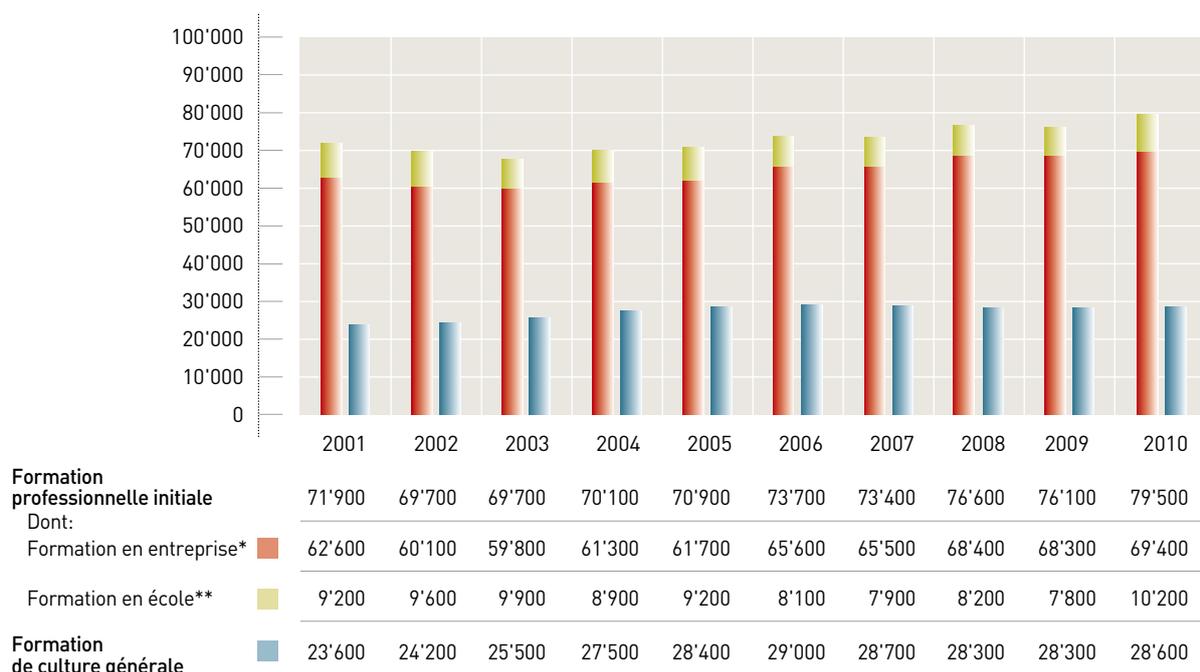
Principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

- Information professionnelle et conseil professionnel
- Listes des places d'apprentissage
- Mise en place de réseaux d'entreprises formatrices
- Mise à disposition de solutions transitoires étatiques (principalement offres transitoires)
- Promoteurs de places d'apprentissage : vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage
- Placement et encadrement individuel (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage

ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est plus grande qu'en Suisse alémanique.

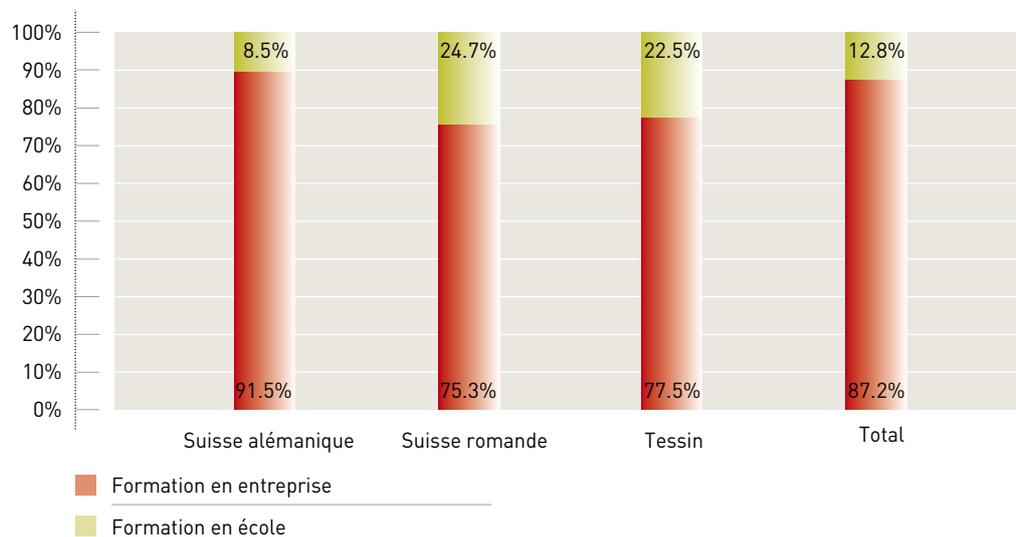
Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II²



* sans les formations élémentaires

** y compris les écoles de commerce et d'informatique

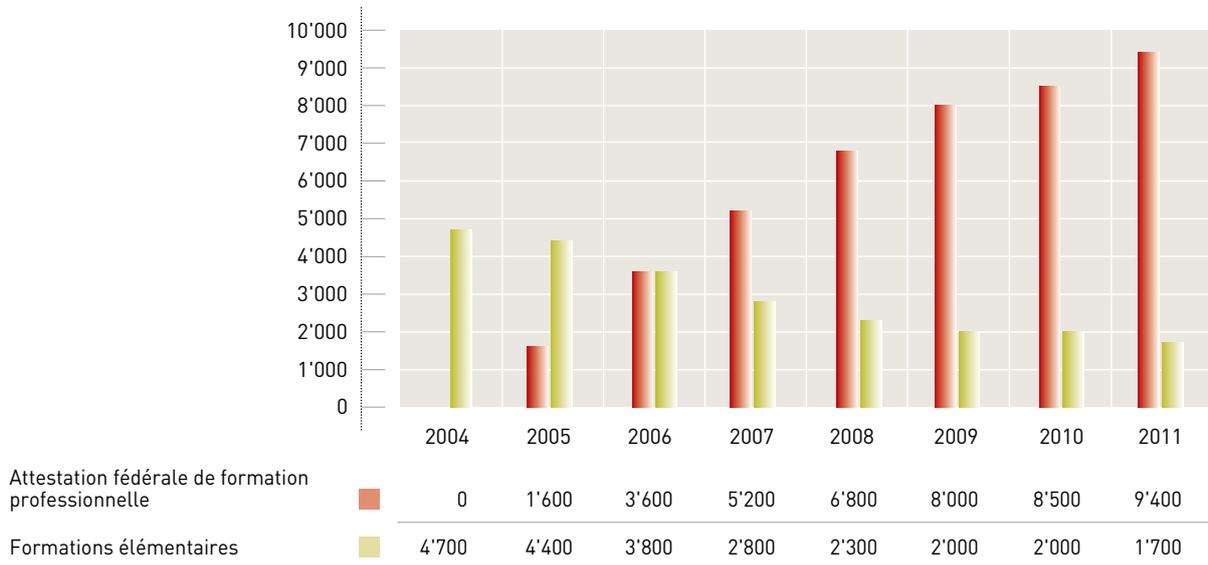
Formation professionnelle initiale par région linguistique 2010³



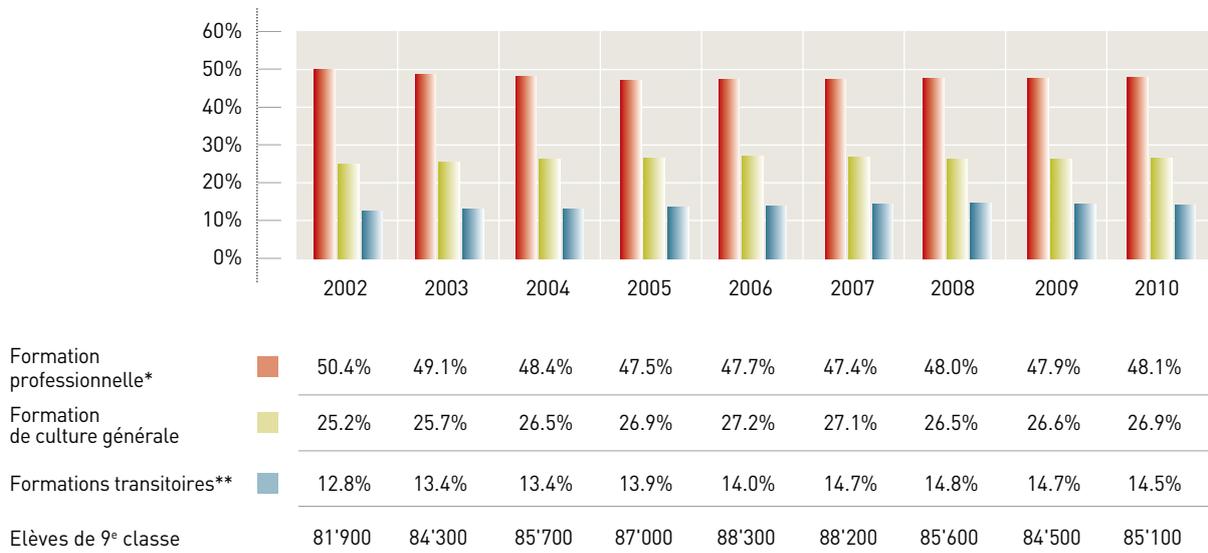
² Office fédéral de la statistique (2013), (2012h)

³ Office fédéral de la statistique (2013)

Nombre total de contrats d'apprentissage avec attestation fédérale de formation professionnelle et formations élémentaires⁴



Proportion des passages directs au degré secondaire II⁵



* Y compris les formations élémentaires

** Les formations transitoires englobent la 10^e année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires.

Large spectre de solutions transitoires

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves entament directement une formation professionnelle initiale ou fréquentent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une

offre transitoire, telle qu'un préapprentissage, une 10^e année scolaire ou une école préparatoire. Une autre partie des jeunes optent pour un semestre de motivation ou un séjour linguistique.

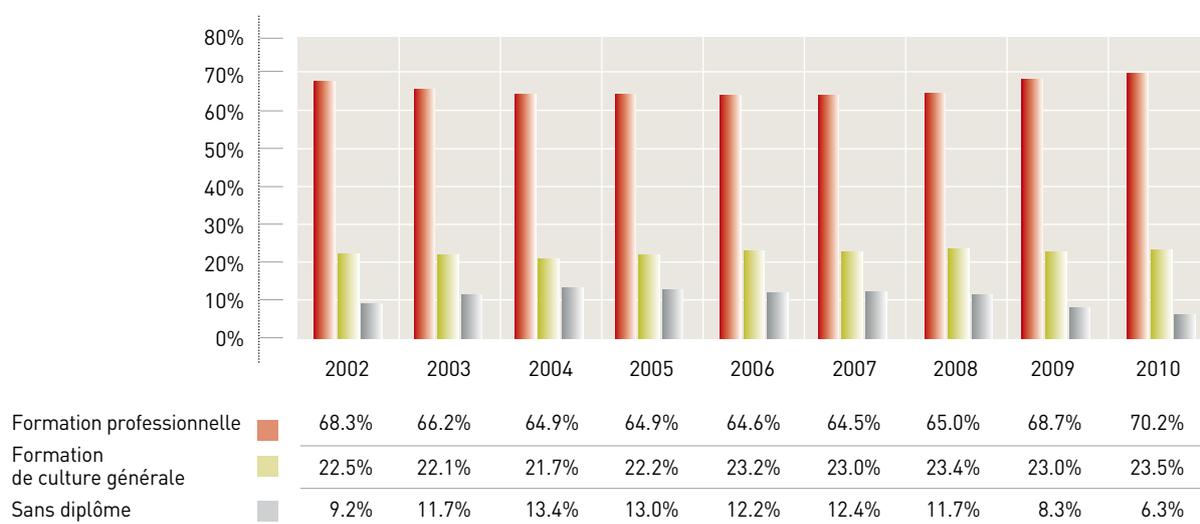
⁴ Office fédéral de la statistique [2012i] ; Les formations sanctionnées par une attestation fédérale de formation professionnelle remplacent les formations élémentaires depuis 2004.

⁵ Office fédéral de la statistique [2012f], [2012h]

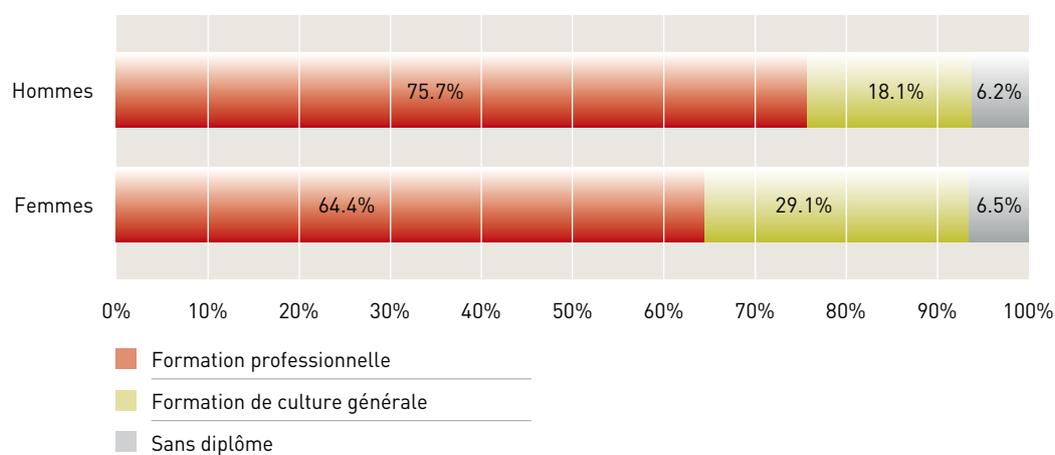
TAUX DE RÉUSSITE DE PLUS DE 90 POURCENT

Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, plus de 90 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II. Le but est de faire passer ce taux à 95 % d'ici 2015.

Quote-part de diplômés au degré secondaire II⁶



Degré secondaire II : formations achevées en 2010⁷



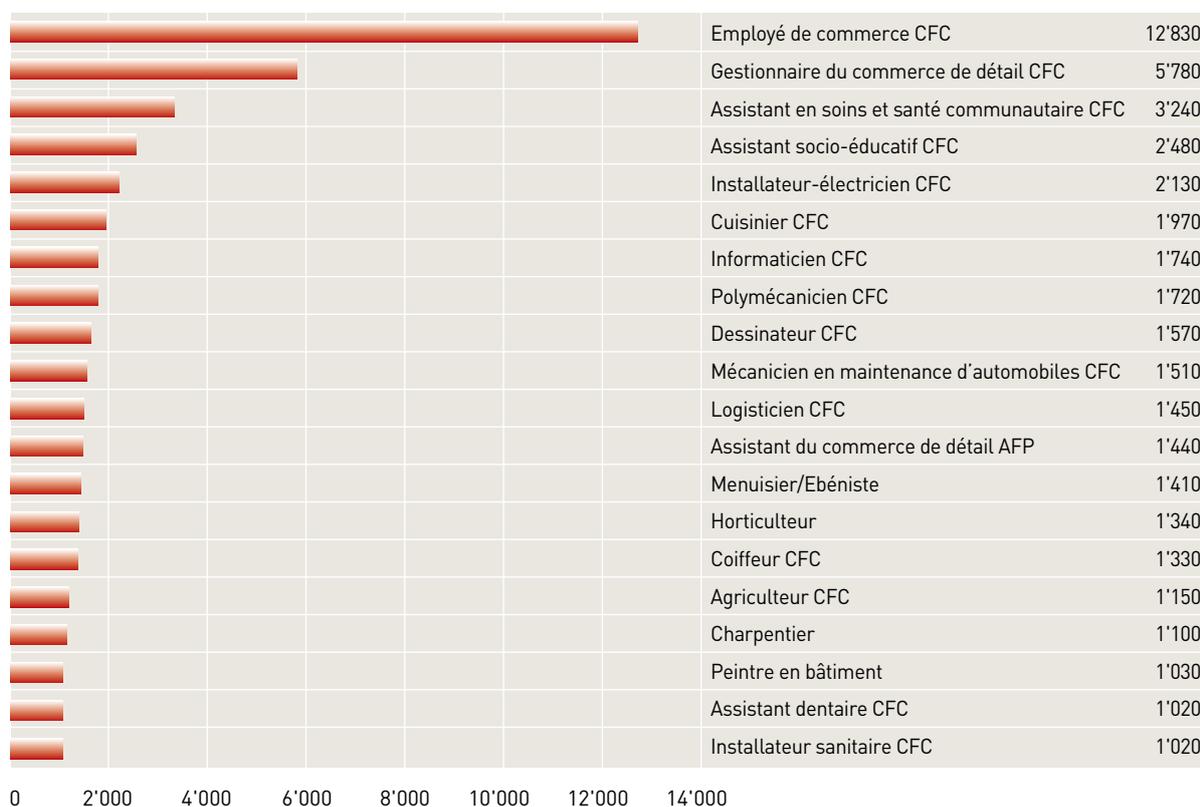
⁶ Office fédéral de la statistique (2012d)

⁷ Office fédéral de la statistique (2012d)

LES 20 FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES LES PLUS SOUVENT CHOISIES

En Suisse, quelque 250 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2011 représentent plus de 60 % des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Nombre d'admissions en 2011⁸

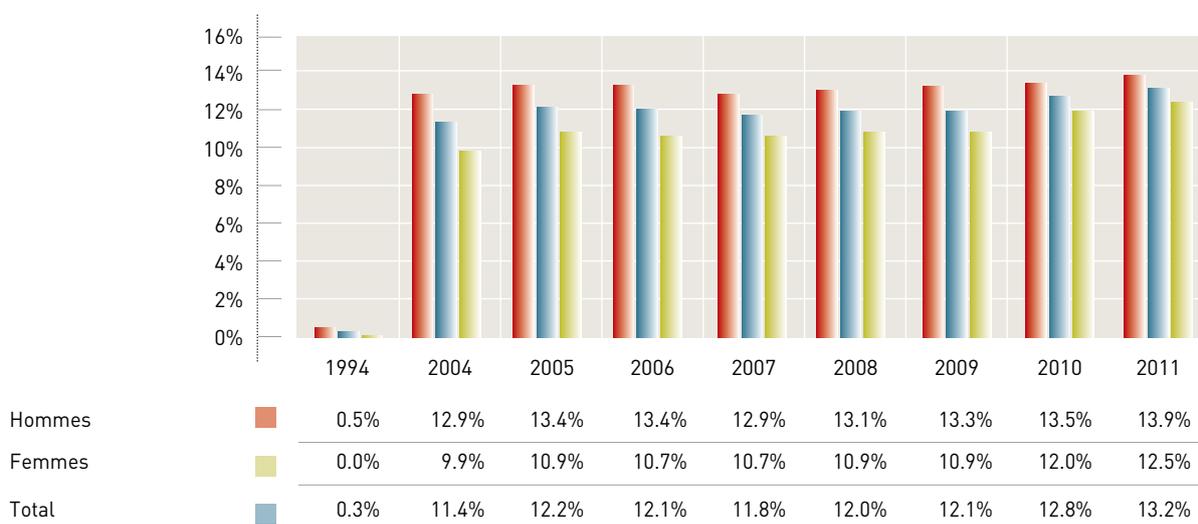


⁸ Office fédéral de la statistique (2012i)

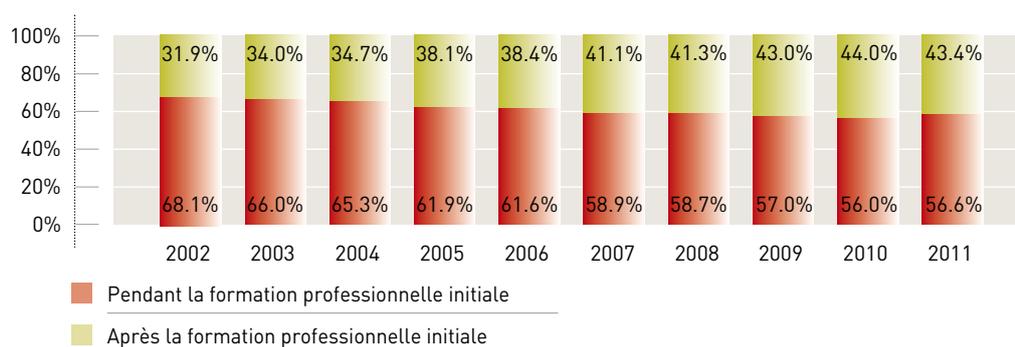
MATURITÉ PROFESSIONNELLE

La maturité professionnelle a été introduite en 1994. Elle s'est établie en tant qu'offre destinée aux jeunes performants. Complétant un certificat fédéral de capacité, elle permet d'accéder à une haute école spécialisée sans avoir à passer d'examen d'admission. Les étudiants ayant réussi l'examen complémentaire « Passarelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle⁹



Certificats de maturité professionnelle en fonction du type de formation¹⁰



Passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées¹¹

Passage immédiat	20.6%	19.9%	18.9%	19.4%	19.5%	21.2%	21.7%	20.3%
Passage après une année	16.3%	15.7%	17.1%	19.3%	20.4%	19.7%	20.7%	
Passage après 2 ans ou plus	17.0%	15.9%	14.7%	15.2%	15.7%			
Total des passages	55.6%	54.2%	54.7%	56.7%	55.6%			
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011

⁹ Office fédéral de la statistique (2012e)

¹⁰ Office fédéral de la statistique (2012j)

¹¹ Office fédéral de la statistique (2012g)

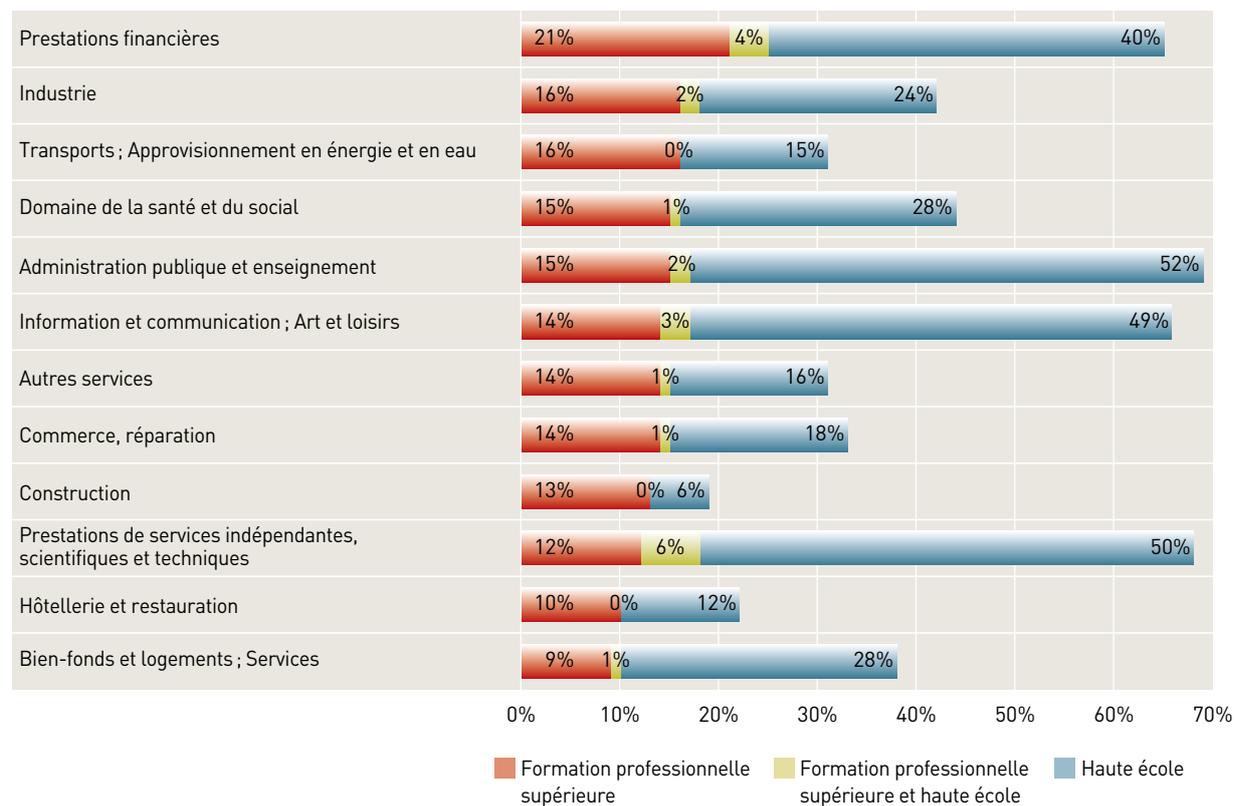
FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Avec les hautes écoles spécialisées, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien étroit avec la pratique et répond aux besoins du marché du travail. Elle permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite, et fournit un réservoir de main-d'œuvre qualifiée aux entreprises.

Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure¹²

Diplôme d'école supérieure	2'800	4'000	4'000	4'000	4'100	4'100	7'200	7'300	7'100
Diplôme fédéral (examen professionnel supérieur)	3'200	3'200	2'600	2'900	2'600	2'800	2'700	3'200	3'000
Brevet fédéral (examen professionnel)	6'100	11'400	12'200	13'200	11'700	12'500	12'200	13'100	13'100
Dipl. des autres formations prof. supérieures	8'800	10'600	10'500	9'400	8'800	8'200	5'400	4'600	3'800
Total	20'800	29'200	29'300	29'500	27'200	27'500	27'500	28'300	27'000
	1995	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011

Formations achevées au degré tertiaire selon la section économique¹³



¹² Office fédéral de la statistique (2012a)

¹³ Office fédéral de la statistique (2012c)

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

Pouvoirs publics

En 2011, les coûts de la formation professionnelle à la charge des pouvoirs publics s'élevaient à près de 3,5 milliards de francs. Les cantons, qui sont compétents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle, assument les trois quarts des dépenses dans ce domaine. La part de la Confédération pour le financement de la formation professionnelle représente un quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10 % de la contribution fédérale sont réservés à l'encouragement de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

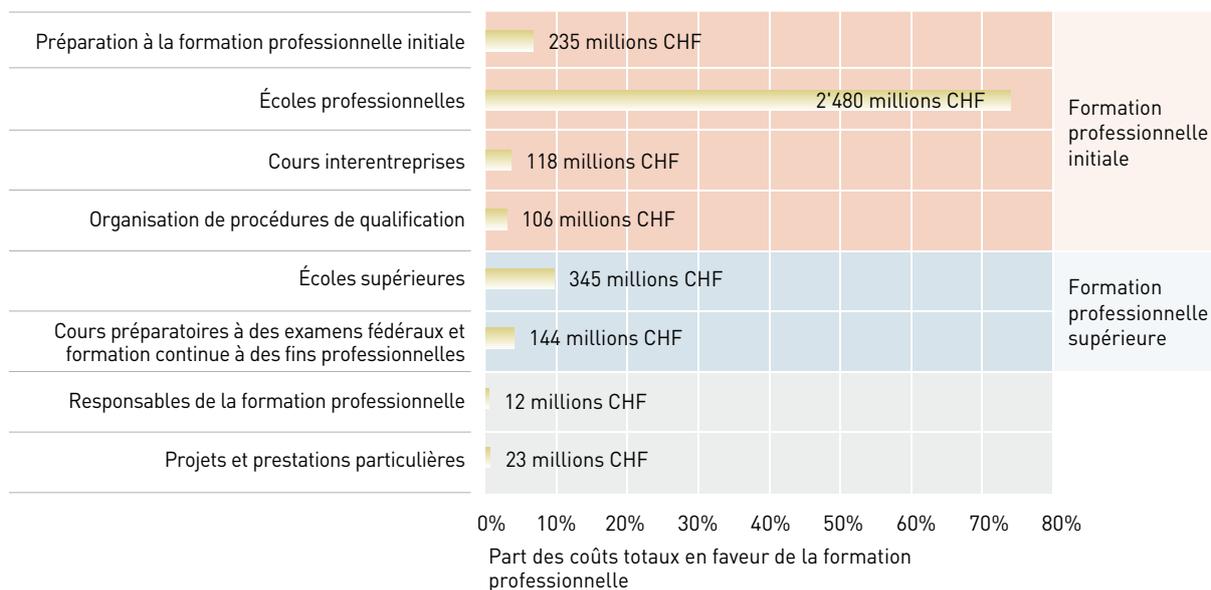
Organisations du monde du travail

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle : elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2009, les coûts bruts de formation se montent à 5,3 milliards de francs, contre 5,8 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

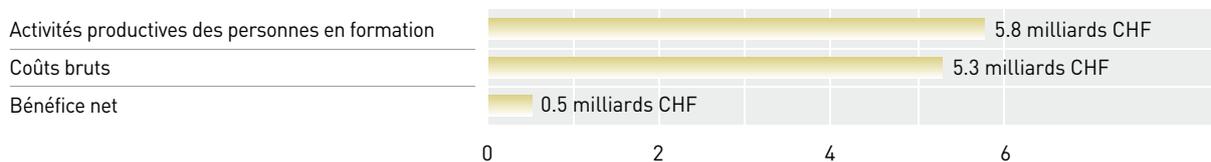
Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

Par le biais des fonds en faveur de la formation professionnelle définis dans la loi fédérale sur la formation professionnelle, toutes les entreprises sont tenues de s'acquitter de contributions de solidarité. Ces contributions sont prélevées au sein d'une branche et servent à encourager la formation professionnelle (développement d'offres de formation, organisation de cours et de procédures de qualification, promotion du domaine professionnel, etc.). Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

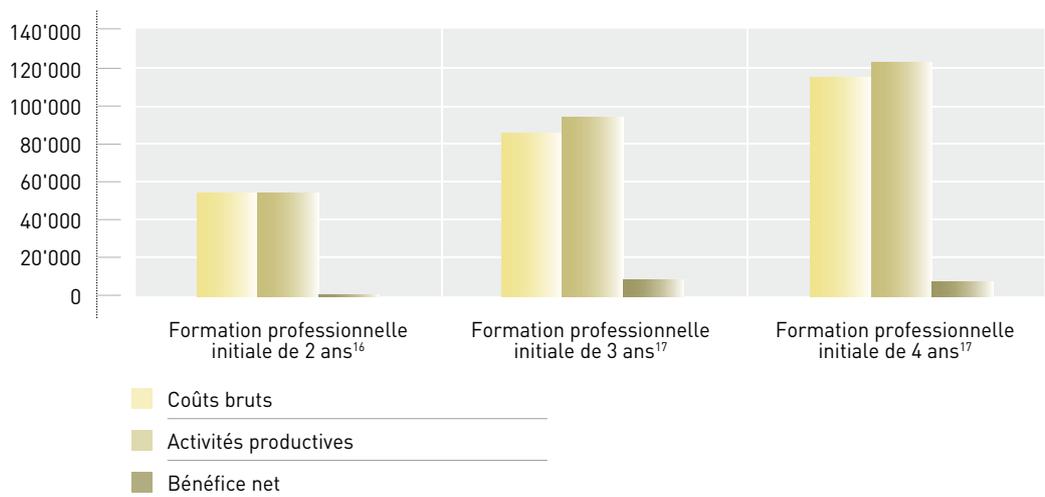
Coûts des pouvoirs publics en faveur de la formation professionnelle en 2011¹⁴



Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises suisses, enquête 2009¹⁵



Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



¹⁴ Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (2012)

¹⁵ Strupler et Wolter (2012)

¹⁶ Fuhrer et Schweri (2010)

¹⁷ Strupler et Wolter (2012)



LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Le système suisse de formation professionnelle et son lien étroit avec le monde du travail sont considérés comme un exemple de réussite. La Confédération agit à différents niveaux afin que les atouts de la formation professionnelle duale soient davantage visibles sur le plan international. Les objectifs visés sont une meilleure reconnaissance des diplômés et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.

Processus de Copenhague

Ce processus vise notamment à encourager la comparabilité, la transparence et la mobilité dans le domaine européen de la formation. Dans ce cadre, la Suisse - représentée par le SEFRI - élabore un cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle, ainsi que des suppléments aux diplômes (formation professionnelle supérieure) et des suppléments descriptifs des certificats (formation professionnelle initiale). L'objectif est de mieux positionner la formation professionnelle suisse tant au niveau national qu'international.

www.sbf.admin.ch/copenhague

Programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP)

Depuis 2011, la Suisse participe pleinement au programme-cadre de formation de l'Union européenne. Dans le domaine de la formation professionnelle, le programme partiel Leonardo da Vinci permet d'encourager la mobilité (p. ex. stages professionnels) et de soutenir des projets multilatéraux (développement des systèmes de formation professionnelle) et des partenariats (utilisation de synergies).

www.ch-go.ch/fr

Études de l'OCDE sur la formation professionnelle

La Suisse participe régulièrement aux études comparatives de pays réalisées par l'OCDE sur le thème de la formation professionnelle. Ces études confirment les atouts de la formation professionnelle suisse et permettent de la faire mieux connaître au niveau international.

www.sbf.admin.ch/ocde

Recherche sur la formation professionnelle

Le SEFRI participe activement à la mise en réseau de la recherche sur la formation professionnelle et soutient la publication du journal international *Empirical Research in Vocational Education and Training ERVET*.

www.sbf.admin.ch/fprecherche

Exportation de formations

Conformément à la Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation, adoptée par le Conseil fédéral en 2010, le système suisse de formation doit être mieux positionné au niveau international en tant que bien d'exportation. Une première coopération dans ce contexte est illustrée par la coopération en matière de formation professionnelle entre la Suisse et l'Inde, par le biais de laquelle des éléments du système de formation professionnelle duale sont mis en place en Inde.

www.sbf.admin.ch/cooperation-education

Concours mondiaux des métiers et championnats suisses des métiers

De nombreuses associations professionnelles suisses désignent chaque année leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses constituent en outre une étape de qualification pour les concours mondiaux et européens. L'édition 2013 du Mondial des métiers se déroulera en juillet à Leipzig (Allemagne). Les bons résultats de la Suisse à divers concours destinés aux jeunes professionnels attestent de la qualité de la formation professionnelle duale et contribuent à sa reconnaissance internationale.

www.swiss-skills.ch/fr

Congrès international sur la formation professionnelle

Un congrès international sur la formation professionnelle sera organisé chaque année en Suisse à partir de 2014. L'objectif de ce congrès est de positionner la formation professionnelle duale au niveau international et de favoriser les échanges entre les acteurs principaux - nationaux et internationaux - de la formation professionnelle.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Liste des professions

Toutes les professions reconnues à l'échelle fédérale : bases légales et adresses.

www.sbf.admin.ch/ldp

Documentation SEFRI

Recueil de publications du SEFRI relatives à la formation professionnelle.

www.sbf.admin.ch/doc-fp

Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois par an (en avril et en août) depuis 1997.

www.sbf.admin.ch/barometre

Formation pour les responsables de la formation professionnelle

Informations relatives à la reconnaissance de filières de formation et à l'équivalence des qualifications des responsables de la formation professionnelle.

www.sbf.admin.ch/responsable-fp

Leading houses

Les leading houses s'inscrivent dans un programme d'encouragement du SEFRI en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

www.sbf.admin.ch/fprecherche



Portail de la formation professionnelle

www.formationprof.ch

Validation des acquis de l'expérience

www.berufsbildung.ch → Themen → Berufsabschluss für Erwachsene → Validierung von Bildungsleistungen

Parcours des professionnels

www.formationprofessionnelleplus.ch

Portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

www.orientation.ch

Plate-forme d'information sur le système éducatif suisse

www.educa.ch

Serveur de documents pour l'éducation et la formation

www.edudoc.ch

Newsletter électronique sur la formation professionnelle

www.panorama.ch

Lexique de la formation professionnelle

www.lex.formationprof.ch

Vignette Entreprise formatrice

www.vignette.formationprof.ch

Office fédéral de la statistique (OFS)

www.education-stat.admin.ch

Coûts et bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

www.ffb.unibe.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

www.iffp-suisse.ch

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)

www.csfp.ch

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

www.cdip.ch

SOURCES

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (2012), Calcul complet des coûts de la formation professionnelle cantonale en 2011.

Office fédéral de la statistique (2013), évaluations sur la base de données chiffrées 2012, non publiées.

Office fédéral de la statistique (2012a), Examens finals, tableau 15.02.02.01.01.

Office fédéral de la statistique (2012b), Perspectives de la formation, scénarios 2012-2021 pour le système de formation.

Office fédéral de la statistique (2012c), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Formations achevées au degré tertiaire.

Office fédéral de la statistique (2012d), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Taux de diplômés du degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2012e), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Taux de maturités.

Office fédéral de la statistique (2012f), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Processus – Taux de transition immédiate vers le degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2012g), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Environnement du système de formation – Taux de passage maturités – HE.

Office fédéral de la statistique (2012h), Elèves et étudiants 2010/11.

Office fédéral de la statistique (2012i), Statistique de la formation professionnelle initiale en 2011, tableau 15.02.02.02.01.

Office fédéral de la statistique (2012j), Statistique des certificats de maturité professionnelle 2011, tableau 15.02.02.02.02.

Fuhrer M. et Schweri J. (2010), Coûts et bénéfice des formations professionnelles initiales de deux ans pour les entreprises suisses, Rapport final, IFFP Zollikofen.

Strupler M. et Wolter S. C. (2012), Die duale Lehre eine Erfolgsgeschichte – auch für Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe, Rüegger Verlag: Glarus/Chur.

IMPRESSUM

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ©2013
Rédaction: Unité Questions de fond et politique
Photographies: Iris Krebs, Berne / bildhoch2 GmbH, Liebistorf
Graphisme: Visualize AG, Berthoud
Imprimerie: Druckerei Glauser AG, Fraubrunnen
Langues: fr./all./it./angl./esp.



Commande

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Effingerstrasse 27, 3003 Berne.
Tél : +41 (0)31 322 21 29, berufsbildung@sbfi.admin.ch, www.sefri.admin.ch